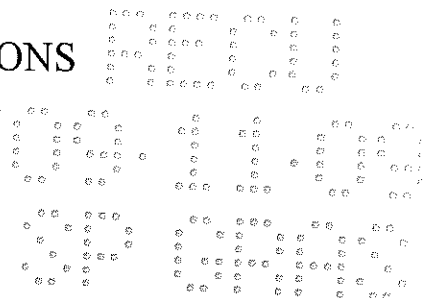


EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	9
Votants	11

L'an deux mille neuf ;

Le 2 Novembre 2009 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : Le 28/10/2009

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : PAILLOTET- DUJON – ESCRIOU – HEURA – FOURNY –KAIL –FASOLA - YACOUB – LACROIX

REPRESENTES : Mme BENABEN par Mme FASOLA
Mme ROBERT par M. YACOUB

EXCUSES : Mme DE LAROCCA - M. AUDIBERT –
Mme BEUCHE

Secrétaire de séance : Mme FASOLA

Monsieur DUJON, 2nd Adjoint, présente la D I A relative à la parcelle énumérée ci-dessous :

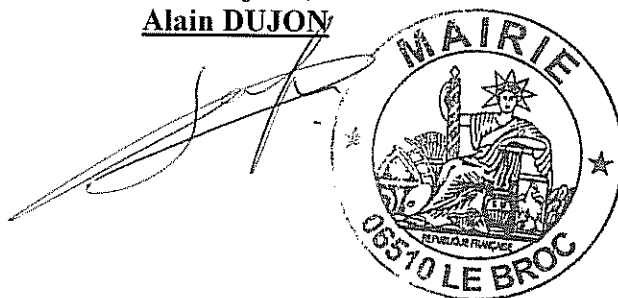
- D 53 : Le Village – Rue de la Maïonette

Propriétaires : M. TESTINI Gérard et Mme BILAN-LEDOUX,
Acquéreur : M. SQUIRI.

Aucun droit de préemption n'est exercé par la commune.

Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures

2nd Adjoint,
Alain DUJON



Et ce par : - Voix pour : 11
- Voix contre : 0
- Abstention : 0

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 05/11/09, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 05/11/09. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication